

# *En bref...*

**SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://www.sntrs.net>**

**Numéro 74 du 14 avril 2005**

## **Le projet Larrouturou : le modèle de l'entreprise**

Sous l'effet des luttes et des reculs du gouvernement, B. Larrouturou a reculé sur l'introduction massive de CDD pour l'accueil. Certes, il entend maintenir le CNRS, comme « opérateur de recherche », mais il envisage de transformer son organisation et son fonctionnement sur le modèle de l'entreprise. La stratégie est définie par la direction stratégique pour l'ensemble des disciplines et par les Directeurs Inter-régionaux, ce qui exclut à terme le Comité National de la gestion scientifique de l'Organisme. Sa vision hiérarchique et managériale s'exprime au travers le regroupement des laboratoires en très grandes unités avec des directeurs-managers, en accord en cela avec la politique des universités. En créant des laboratoires liés, il dépouille l'organisme de pans disciplinaires entiers. Dans la mesure où une grande partie du financement revient à l'ANR et à des pôles, un resserrement du CNRS sur des priorités sur lesquelles il n'a aucune maîtrise, est prévisible. Quant aux chercheurs et ITA hors des priorités, ils seraient mis à la disposition des universités ou d'autres partenaires. Il invite les directeurs d'unité à prendre des mesures d'individualisation des salaires via des primes incitatives. Il ne veut pas augmenter le nombre de postes statutaires, mais entend développer les CDD pour les post-doctorants et l'accueil d'ingénieurs de haut niveau et d'enseignants chercheurs. La démocratie est absente du projet.

Ce projet n'est pas le nôtre. En l'état, nous le refusons. D'autres propositions ont été soumises au CA par le président de celui-ci, B. Meunier. S'il est impossible de connaître au moment où ces lignes sont écrites, l'évolution de la situation, l'avenir du CNRS est trop important pour céder à des luttes de pouvoir. La Conférence des Présidents des Universités (CPU) intervient directement dans la crise ainsi créée. Dans ce contexte, la CPU considère que le moment est venu pour elle de peser sur le CNRS : « il ne peut y avoir adoption d'un projet de réforme du CNRS qui ne repose sur une concertation approfondie avec l'ensemble de ses partenaires et au premier chef les universités, en cohérence avec l'élaboration du projet de loi d'orientation et de programmation de la recherche ».

## **De grandes manœuvres sont ouvertes quant à la nature du CNRS, voire de son existence.**

Le SNTRS-CGT appelle les personnels à intervenir pour maintenir le CNRS dans son rôle structurant de la recherche en France. Pour cela le CNRS doit répondre aux principes suivants :

- Un organisme national de recherche fondamentale ancré sur les disciplines scientifiques, qui prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du pays. Pour cela il doit disposer de moyens renforcés en postes et en crédits.
- Définir une politique scientifique qui fait une large part à l'initiative des chercheurs.
- L'autonomie des laboratoires et des programmes de recherche qui doit être garantie, notamment à l'égard de l'ANR et des universités.
- Un Comité National qui conserve son rôle dans l'évaluation, la prospective et la gestion scientifiques.
- La réactivation des Conseils de Laboratoires et une organisation démocratique des structures nationales et régionales.
- Un CNRS présent en région et auprès des universités.
- Des personnels sur un statut de titulaire de la fonction publique avec des rémunérations attractives.

**Le SNTRS-CGT engagera, avec vous, les actions unitaires pour défendre ces principes.**